ASSOCIATION ROMANDE DE PATINAGE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DES DÉLÉGUÉS

du samedi 23 juin 2012 à Lausanne

Présents : *Les clubs d'Ajoie, Chaux-de-Fonds, Delémont, Franches-Montagnes, Fribourg, Genève, La Gruyère, Lausanne et Malley, Martigny, Meyrin, Monthey, Morges, Moutier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Trois-Chêne, Vallorbe, et Yverdon. Mme Maguy BERTHOLET, membre d'honneur*
Les membres du Comité et de la Commission technique :
Mmes C. BLANC, BURNAND BOHREN, DUBUIS PILLOUD, GALLANDAT, LEONELLI, MARTINEZ, MILES, MM. CESARI et BLANC

Excusés : *Mme Marie-Danièle WILHELM, membre d'honneur de l'ARP, Mme DIEMAND, membre d'honneur de l'ARP, Mme Valérie BLANC, membre du comité et les Clubs de Bienne, Marly et Le Locle.*

Absents : *Les clubs de Sion, Val-de-Travers, Villars*

La séance est ouverte à 14 h 45 par Mme Martinez, présidente

La présidente remercie les membres de l'ARP d'être nombreux à cette assemblée. Elle salue la présence de Mme Maguy Bertholet, membre d'honneur.

Sur 26 clubs que compte notre association, 20 clubs sont présents.

1. Ratification du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2011 est adopté.

2. Rapport de la présidente

L'année dernière je commençais mon discours en vous disant que l'ARP avait vécu durant la saison 2010-2011 sa dernière saison sous l'égide de ses premiers 100 ans d'existence. Et aujourd'hui j'ai le plaisir d'ouvrir la 1ère assemblée générale du deuxième centenaire d'existence de notre association.

La saison écoulée a été rythmée par les festivités du 100ème anniversaire, qui ont débuté le 28 août 2011 avec le bal du 100ème.

Pour garder la vitalité et maintenir la flamme, il faut de l'enthousiasme, de l'optimisme, de la perspicacité et de la passion. Toutes ces qualités, sont celles qui animent les nombreuses personnes qui dans toute la Suisse romande, du Valais au Jura, en passant par Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg œuvrent au sein de notre grande famille ARP.

Donc, en tant que chef de famille de l'ARP, je ne peux que souhaiter que notre existence puisse toujours se nourrir de ces précieux biens. Je suis fort ravie et fière de pouvoir compter sur tant de compétences et d'ardeur, dont le seul but est de perpétuer la passion pour notre magnifique sport, le patinage artistique.

Joyeux anniversaire ARP et meilleurs vœux pour ton deuxième centenaire aussi riche et beau que le premier !

Maintenant quelques remerciements particuliers aux clubs qui nous ont accueillis durant cette saison pour l'organisation de nos compétitions :

- Le club de Neuchâtel pour le Trophée romand
- Le club de Genève pour les Championnats romands
- Le club du Val-de-Travers pour la Coupe romande ARP
- Le club de Meyrin pour la Coupe de Libre
- Les clubs de Neuchâtel, de Sion, de Fribourg, de Lausanne et de Tramelan pour l'organisation de journées du cadre
- Les clubs de Fribourg et de Sion pour l'organisation des tests ARP

Grâce au dévouement de vos nombreux bénévoles, grâce à leur sens de l'organisation et à l'excellente collaboration que nous entretenons, nos manifestations rencontrent un vif succès et permettent à tous les patineurs romands de pouvoir exercer leur passion dans des conditions optimales.

Un remerciement chaleureux à mes collègues du comité et de la commission technique de l'ARP, qui effectuent un immense et excellent travail dans tous les domaines afin que chaque membre de l'ARP, qu'il soit patineur, professeur ou joue un rôle administratif au sein d'un club, puisse trouver dans notre association tout ce dont il a besoin.

3. Rapport de la commission technique

Cette saison a été particulière car c'était l'année des 100 ans de l'ARP. Les festivités ont eu lieu du 27 août 2011 au 25 mars 2012. Tout au long de la saison nous avons eu dans l'idée le 100ème. Celui s'est clôturé par le magnifique spectacle présenté par les clubs à Malley suivi de la disco réservée aux patineurs.

Il y a eu 4 compétitions dont une internationale avec beaucoup de patineurs étrangers; 2 sessions de tests inter-or et or incluant pour la 1ère fois les tests inter-argent et argent. En août, 1 session de formation profs/juges ainsi que 6 rencontres du cadre romand.

Nous comptions 442 licenciés l'année dernière et nous atteignons seulement 402 licenciés cette saison Mme Miles présente un tableau montrant cette diminution, diminution dont on cherche les raisons. Autre particularité pour 2011/2012 : des patineurs sont dans un club en début de saison et dans un autre club en cours de saison. Cette situation a été permise par l'USP et l'ARP a dû s'aligner. A ce propos, il est nécessaire que le patineur reçoive sa lettre de sortie avant de s'affilier à un nouveau club. Cela évitera des problèmes entre clubs.

Si on déplore une baisse des licenciés, on remarque un plus grand nombre de patineurs en compétition, soit 20 % de plus que l'année dernière. 37 étrangers ont participé aux compétitions de l'ARP ainsi que 30 suisses non membres de l'ARP: on souhaite encore plus de patineurs suisses alémaniques. Tous les résultats sont sur le site de l'ARP. A ce sujet, il y a sur le site des résultats pour des compétitions autres que celles de l'ARP. Et dans les archives, se trouvent les résultats de compétitions des années précédentes.

Mettre le Trophée romand en début de saison a été une excellente idée car nous avons eu plus de participants. Pour les Championnats romands et la Coupe romande, nous avons toujours à peu près le même nombre de participants. Par contre, la Coupe de libre qui est maintenant en fin de saison compte moins de participants. Quelles en sont les raisons ?

Concernant le Grand prix romand, 57 patineurs ont participé aux trois compétitions, soit Trophée romand (ou Coupe romande), Championnats romands et Coupe de libre. La catégorie Minimes attire toujours autant de patineurs, ce qui n'est pas le cas pour les minis et les espoirs. Nous avons récompensé les 10 lauréats lors de la dernière compétition, soit la Coupe de Libre à Meyrin. Une petite enveloppe a été donnée aux premiers de chaque catégorie.

L'ARP aime innover. Ainsi, les tests de 4ème et 3ème ARP se sont déroulés uniquement en présentant le programme libre et le bilan est mitigé. Proposition est faite de modifier les règlements afin qu'ils soient proches des exigences suisses pour l'année prochaine.

Nous avons eu 3 médailles d'or, 3 médailles d'argent et 3 médailles de bronze aux championnats nationaux. De plus en plus de romands ont l'occasion d'aller en compétition internationale. Il y a également plus de garçons qui patinent, ce qui est dû, en partie, aux excellentes performances de Stéphane Lambiel. Merci Stéphane!

Il y a un problème de fonctionnaires actifs dans les tests et compétitions, problème qui s'est aggravé à partir du 25 mars car beaucoup ressentaient une réelle saturation. En effet, sur la liste des 54 juges affiliés à un club romand, seuls 34 peuvent juger. Les autres sont des candidats qui ont dû se former en Suisse alémanique. Sur les 34 pouvant juger, il y en a une vingtaine qui sont réguliers. Bien que ce soit un hobby, il y a trop de compétitions, donc trop de week-ends passés autour des patinoires. L'organisateur de la manifestation encaisse et les fonctionnaires, bien que souvent choyés, assument beaucoup d'heures au froid au bord de la piste. La question qu'il faut se poser est la suivante : faut-il autant de compétitions ? Les parents souhaitent que 30 minutes après la compétition de leur enfant les résultats soient donnés et qu'ils repartent avec leur enveloppe. L'ARP aimerait que les patineurs présents regardent et encouragent les autres patineurs. Et est-il nécessaire que les patineurs fassent autant de compétitions ? Les profs sont aussi gagnants car ils encaissent aussi plus d'argent. Nous avons aussi le rôle de former des jeunes pour fonctionner dans les panels. Les TS sont 29 sur la liste, mais seuls 4 n'ont pas d'élèves. Il faut que l'on trouve d'autres personnes. Les datas sont plus nombreux mais il faut les former lors des compétitions. Il est impossible pour nous de faire le travail de TC et de former en même temps les nouveaux fonctionnaires. Les calculateurs aptes à faire une compétition sont également peu nombreux. Cela repose sur les épaules de 3 ou 4 personnes en Suisse romande. Il y a également un gros travail avant la compétition. Un cours de formation sera organisé afin que chaque club ait un calculateur.

Pour terminer sur une note positive, nous avons eu beaucoup de plaisir à vivre le gala des clubs de l'ARP et apprécié la joie et le sourire de tous les participants du plus débutant au plus confirmé. Un grand merci aux 2 présentateurs de la fête, soit la présidente de l'ARP en ouverture et en clôture du gala, et pendant le gala, Cédric Monod. Merci également au CP Ajoie pour le prêt du tour de piste bleu qui a permis de mettre en valeur tous les patineurs. A noter la présence des champions suisses juniors Laure Nicodet et Nicola Todeschini ainsi que tout l'équipe romande. Tous les patineurs garderont un magnifique souvenir : ils ont pu, l'espace d'un gala, patiner avec Stéphane Lambiel.

La présidente technique termine son rapport en nous présentant et commentant les photos prises lors de ce spectacle "Couleurs du temps".

Mme Martinez remercie Mme Miles pour ce rapport très complet de la saison.

4. Tests et licences

Concernant les tests passés cette saison sur les différentes patinoires de Suisse romande, moins de clubs ont organisé des tests, mais les sessions étaient plus importantes. Les patinoires ont accueilli des patineurs de plusieurs clubs. Pour les tests, Mme Leonelli rejoint Mme Miles en soulignant que les juges sont tellement sollicités au niveau des tests régionaux ou nationaux, en plus des jugements internationaux que la fatigue se fait sentir même si on adore ce sport-là. Concernant la nouvelle manière de faire à partir de la 4ème romande, Mme Leonelli aimerait que les clubs qui organisent ces tests envoient avec les diplômes la feuille de scores et mettent simplement « réussi ». Sur le relevé des tests doit figurer le nom des patineurs, le club et le numéro de licence ainsi que le total des points. Mme Leonelli contrôle la feuille de scores mais si tout est mentionné sur le relevé, cela lui facilite la tâche. Elle propose qu'une marche à suivre soit mise sur le site afin que chacun sache exactement comment pratiquer.

Mme Dubuis demande à tous les clubs de contrôler la liste de ses patineurs sur le site de l'ARP. Elle reçoit des changements de club et en accédant au fichier, elle constate des patineurs inscrits dans 2 clubs ou pas du tout mentionnés. Si chaque club se donne la peine de tenir ce fichier à jour, cela facilitera la tâche des

organisateurs de tests et de compétitions. A partir de la saison prochaine, il faudra être attentif car certains juges ne pourront plus juger pour raison d'âge. Ils pourront encore juger les petits tests. Attention donc à convoquer les personnes habilitées à juger le test car autrement celui-ci sera annulé. La liste des juges a été établie et mise à jour par Raymond Blanc.

5. Comptes de l'exercice 2011-2012

Cette saison a été particulière pour la trésorerie, puisque nous fêtions le 100ème anniversaire de l'ARP. Je commencerai par le détail des comptes du 100ème. Tant les recettes que les dépenses ont été plus importantes que budgétisées. Les recettes se sont élevées à Fr. 85'565.00 et les dépenses à Fr. 86'828.75 d'où une petite perte de Fr. 1'263.75. En regard des manifestations de très haute qualité qui ont émaillé la saison, cette perte est minime.

Dans les recettes, il faut signaler le très bon résultat du Club des Cents. Le comité d'organisation espérait récolter Fr. 10'000.00 mais c'est un montant de Fr. 17'000.00 qui a été encaissé. L'apport des clubs se monte à Fr. 20'750.00 et les sponsors nous ont soutenus pour Fr. 20'500.00. Tous les billets de la tombola ont été vendus et ont rapporté Fr. 3'000.00. L'ARP avait un fond de réserve de Fr. 15'000.00 et la vente des DVD a rapporté Fr. 1'255.00. Nous avons encaissé Fr. 6'960.00 pour les repas.

Les dépenses se décomptent comme suit : élaboration du film Fr. 30'000.00, DVD et frais d'envois Fr. 5'737.75, soirée de gala avec banquet Fr. 26'077.85, frais de comité et déplacement Fr. 2'360.50 et gala final Fr. 22'652.65.

Concernant la comptabilité générale, pour les recettes, au montant de Fr. 157'129.35, nous retrouvons les montants mentionnés pour le 100ème. Nous avons en outre Fr. 5'200.00 de cotisations. Nous avons vendu pour Fr. 9'570.00 de matériel, encaissé Fr. 14'160.00 de renouvellement de licences. Les intérêts bancaires et CCP + les impôts anticipés se sont montés à Fr. 736.70, et nous avons encaissé pour le cadre romand Fr. 27'769.20. Pour la location du matériel nous trouvons Fr. 8'000.00 alors que nous n'avons pas eu de matériel à acheter ou réparer.

Les dépenses se sont élevées à Fr. 155'945.15 se décomposant comme suit : frais divers de bureau et frais de port Fr. 2'093.90, cotisation volontaire à l'USP de Fr. 425.00. La Coupe de Libre et les Championnats romands clôturent avec un bénéfice, alors que la Coupe romande et surtout le Trophée romand accusent une perte. Frais d'exploitation Wige Data Fr. 2'136.60, Frais du site ARP Fr. 500.00, Assurance 577.70. Frais du grand prix romand Fr. 3'000.00. Comme le Trophée romand a fait une perte, nous avons fait une réserve pour la saison à venir. L'inscription au Trophée romand est moins chère afin d'encourager les patineurs des autres pays à participer et permettre à nos patineurs de se confronter aux étrangers.

Le total du bilan est de Fr. 116'141.22 et le bénéfice se monte à Fr. 1'184.20. La petite perte sur le 100ème nous a permis quand même de faire un petit bénéfice sur l'ensemble de la comptabilité.

Comme vous pouvez le voir dans les comptes d'exploitation, L'ARP a soutenu les patineurs en prenant en charge la différence de l'équipe romande et du cadre romand. Pour mémoire, le cadre romand a coûté Fr. 27'769.20. L'ARP a pris en charge la somme de Fr. 12'729.20.

6. Rapport des vérificateurs de comptes : M. Brochellaz

Mme Bohren s'est rendue à Martigny en date du 20 juin 2012, afin de nous présenter les comptes de la saison 2011-2012 ainsi que les pièces comptables.

Nous avons procédé par pointages les pièces et Madame Bohren a répondu à toutes nos questions avec beaucoup de gentillesse.

Les comptes sont tenus correctement. Le bénéfice reporté est de Fr. 1'184.20 et le capital reporté est de Fr. 75'890.07.Le total des actifs est Fr. 116'141.22.

Nous remercions Madame Bohren pour tout le travail accompli et surtout cette saison car elle a eu un travail énorme avec le 100ème ainsi que la bonne tenue de la comptabilité.

Nous proposons à l'assemblée d'accepter les comptes et d'en donner décharge à la caissière et au contrôleur.

Ainsi fait à Martigny le 20.06.2012

7. Approbation des rapports et des comptes

Les rapports et les comptes sont adoptés à l'unanimité.

8. Fixation de la cotisation

La cotisation reste fixée à Fr. 200.00 par club. Le prix de la licence reste également identique, à payer pour le 30 septembre 2012. Les paiements des renouvellements de licence peuvent se faire par Internet. Lorsqu'un versement est reçu sur le compte de l'ARP, Mme Burnand Bohren met un ok dans la liste des patineurs. Il n'y a plus besoin du récépissé pour ceux qui ont payé, sinon ils doivent payer Fr. 30.00. On vous incite à faire les paiements par électronique. Si le club paie globalement les licences, il doit envoyer un mail à notre trésorière avec les noms et numéros des licences payées.

On mettra le mode d'emploi pour le paiement sur le site.

9. Élection de la Présidente, des membres du comité et de la commission technique

Election de la présidente :

Personne ne se proposant pour le poste de Président/e, Mme Lorena Martinez est réélue avec force applaudissements. Mme Martinez remercie de la confiance témoignée pour les deux ans à venir.

Election des membres du comité et de la commission technique :

Les personnes en poste sont d'accord de continuer un mandat de deux ans et sont tous réélus par l'assemblée. Le comité et la commission technique sont élus avec applaudissement. Mme Martinez énumère les fonctions de chaque personne de l'ARP.

Le comité et la commission technique se présentent comme suit :

Le Comité :
Mme Lorena Martinez, présidente
Mme Denise Gallandat, vice présidente
Mme Claire Burnand Bohren, trésorière
Mme Danièle Dubuis Pilloud, secrétaire
M. Raymond Blanc, responsable matériel informatique

La Commission technique :
Mme Christiane Miles, présidente technique
Mme Donatella Leonelli, responsable des tests
M. Marc Cesari
Mme Christine Blanc
Mme Valérie Blanc

10. Elections des vérificateurs de compte.

Vallorbe, le club qui était suppléant, passe la main. Neuchâtel devient vérificateur de comptes pour deux ans. Le club de Meyrin est élu comme suppléant.

11. Admissions, démissions et exclusion de membres

Aucun club n'a demandé sa démission ou son admission et aucun club n'a été exclu. Donc l'ARP compte 26 clubs affiliés.

12. Programme des activités romandes

Mme Miles nous montre le programme de la saison prochaine. Entre les activités organisées pas l'ARP et celles organisée par L'USP, s'est posé la question de placer des sessions de tests.

25 août : une journée très importante avec formation traditionnelle demandée par les profs, les TS, les TC et les juges. Lors de cette journée sont données les nouveautés de la saison. Un cours de juges toutes catégories sera donné en même temps. Pour les nationaux ce cours du 25 août ne compte pas pour le cursus de leur formation. Le cours validé aura lieu le 15 septembre à Ittigen. Un cours de calculateur sera donné par M. Blanc. Ce cours de calculateur est obligatoire pour les clubs. Nous pensons investir dans un système de jugement pour les tests 4ème à 1ère. Il sera possible de louer ce système, mais à la condition qu'il y ait un calculateur pour entrer les données. Il faut savoir ouvrir une compétition pour utiliser ce système. Le montant de la location n'est pas encore décidé. Ici l'utilité de se grouper pour les tests sera évidente. Le cours sera intense, et les calculateurs seront opérationnels pour les tests. Il y aura un cours calculateur pour débutant aussi. Ce cours sera à niveau. Il y aura même la possibilité de vous exercer car des patineurs viendront pour le cours des juges. Durant ce même week-end aura lieu la 1ère rencontre du cadre romand. Il y a beaucoup de data et de cutter sur la liste. Toutefois, si la compétition n'est pas ouverte, on a beau avoir le jury et les fonctionnaires, cela n'ira pas.

L'année dernière on s'est astreint à trouver de nouveaux juges. Ils sont revenus de Winterthur écœurés car les cours étaient surtout en allemand. Cette année, ce cours 2ème classe sera organisé à Lausanne, en français et dans de meilleures conditions. Le critère minimum pour un candidat 2ème classe : 18 ans dans l'année et des connaissances techniques en patinage. Cependant, comme toute formation, il faut de la patience et les jeunes souhaitent très souvent juger et enseigner tout de suite.

En septembre, des tests se tiendront à Meyrin. La priorité sera donnée à ceux qui ont besoin du test pour participer aux compétitions de la saison.

La Rencontre romande se tiendra sur deux jours, mais les patineurs ne seront là qu'un jour chacun.

Le Trophée romand aura lieu du 12 au 14 octobre 2012 sur la patinoire des Trois-Chêne. Les Championnats romands auront lieu à Monthey du 16 au 18 novembre 2012.

Session de tests ARP les 1er et 2 décembre 2012 avec le cadre romand à Lausanne ou Tramelan.

La coupe romande se tiendra les 16 et 17 février 2013 à Saignelégier, avec rencontre du cadre et cool and clean.

La Coupe de libre, lieu indéterminé, aura lieu le 9 ou le 10 mars 2013.

13. Propositions individuelles et divers.

Nous n'avons pas reçu de proposition individuelle mais par contre, une discussion intéressante a été échangée entre les clubs et le comité de l'ARP. Il en ressort les idées suivantes :

Par égard aux patineurs, il est nécessaire d'avoir une formation de juge. Un juge doit être intéressé et venir aux compétitions pour juger en blanc. Un problème existe entre les personnes expérimentées et les jeunes juges. Il faut compter 6 ans pour être juge 1ère classe mais les candidats 2ème peuvent déjà collaborer à de petites compétitions ou tests. Sur les listes officielles il y a beaucoup de candidats qu'on ne voit jamais dans une patinoire.
On ne doit pas former des juges au rabais. Pour l'actuelle formation des juges il faudrait libérer un fonctionnaire qui ne soit chargé que de cette formation pendant les compétitions.

Le nombre de fonctionnaires étant limité, il est difficile de répondre à la demande de tous les petits clubs qui organisent chacun leur compétition. Il serait judicieux d'organiser un tournus comme le fait le Valais avec la Coupe du Rhône. Cependant, pour certains petits clubs tels ceux du Jura par exemple, l'organisation des compétitions est la survie de leur club.

On est à la limite du bénévolat ; il faut casser l'individualisme et se mettre ensemble.
Bénévolat = contraintes, ce que tout le monde ne comprend pas.

En ce qui concerne l'USP il est proposé qu'un courrier soit fait par les membres romands et l'ARP pour demander une traduction simultanée lors des assemblées ou formations données en Suisse allemande. Selon la réponse de l'USP, se décider pour la suite à donner à ce problème : éventuellement trouver dans les clubs un bilingue qui peut assurer la traduction.

Dans les statuts USP, regarder s'il y a un point qui exige la traduction.

L'assemblée se termine à 17h.15.

Association romande de patinage
29 avril 2013 / cbb/ddp